

FICHE PÉDAGOGIQUE

Bilan de Compétences « Projection Management »

Une formule innovante finançable par le dispositif CPF

Les Objectifs visés

1. Préparer une reconversion professionnelle
2. Évoluer au sein de son entreprise
3. Élaborer ou vérifier un projet professionnel ou de formation
4. Préparer une Validation des Acquis Professionnel

Compétences

À l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable de :

- Se positionner sur un projet professionnel réaliste et réalisable
- D'exprimer, argumenter et mettre en place son projet en limitant les risques
- Valider son rôle de manager ou aller vers une fonction managériale.

Prérequis et public

Cette formule concerne toute personne souhaitant faire le point sur ses compétences pour faire évoluer ses aptitudes managériales ou à travailler en collaboration.

Durée

Nous préconisons un délai minimum de deux semaines entre chaque RDV afin de vous permettre le travail personnel nécessaire à la réussite de votre parcours de réflexion. La durée totale du bilan de compétences est de 24h, décomposées de la manière suivante :

- 21 heures de RDV en face à face avec les consultantes dont :
 - 1 H de diagnostic
 - 6H d'analyse des compétences
 - 3 H de travail et recherche personnelle
 - 12H d'accompagnement
 - 2H de Bilan de l'action
 -

Dates et prix

Nous contacter pour connaître les prochaines dates et personnaliser le devis en fonction de votre situation.

Véronique CAZENAVE - Formation Ingénierie Management

00 33 559 128 221 - 06 25 82 60 57 - N° SIRET 51888201400013

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 726403907 64 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine

Contenu pédagogique des sessions collectives

PHASE 1 : La phase de diagnostic, les circonstances du Bilan (1H)

- Découverte du parcours professionnel et confirmation du besoin, avec identification du projet initial du bénéficiaire

PHASE 2 : La phase d'investigation et d'accompagnement (18H)

- Passation de tests de personnalité, de motivation selon les objectifs
- Recensement des compétences et aptitudes personnelles et professionnelles
- Accompagnement personnalisé sur l'évolution des compétences clefs
- Mise en application des compétences en situation professionnelle
- Mise en place d'un plan d'action

PHASE 3 : Les conclusions du Bilan (2h)

- Formalisation et restitution du bilan dans une synthèse écrite par le consultant, validation du bénéficiaire et remise de la synthèse
- Évaluation globale du bilan de compétences

RDV à 3-6 mois : Moment d'échange afin de faire le point sur la réalisation de votre plan d'action et sur l'avancée de votre réflexion personnelle.

Dispositif d'évaluation de la formation

- Évaluation à différents niveaux :
 - Évaluation à chaud par chaque participant
 - Tests de personnalité, de motivation et plus en fonction du besoin
 - Positionnement au démarrage puis auto-évaluation tout au long de l'accompagnement par le participant
 - Rendez-vous tripartite avec N+1 sur demande
 - Bilan global de l'action à l'oral en fin de bilan.
 - Évaluation à froid à 90 jours

Les tests de personnalité seront remis à chacun en cours de bilan de compétences et seront communiqués exclusivement aux participants.

Des feuilles de présence sont signées à chaque rencontre.

Une attestation de fin de formation est remise au bénéficiaire.

Une synthèse écrite du bilan de compétences sera remise en main propre lors d'un entretien à la fin du parcours.

Déontologie

La démarche de Bilan de Compétences s'inscrit résolument dans une obligation de moyens et dans le respect strict du code de déontologie des bilans de compétences.

- Confidentialité : Les documents élaborés pour la réalisation d'un bilan de compétences sont aussitôt détruits par l'organisme prestataire, sauf demande écrite du bénéficiaire fondée sur la nécessité d'un suivi de sa situation ; dans cette hypothèse, ils ne pourront être gardés plus d'un an (article R. 900-6 du code du travail).

Le bénéficiaire d'un bilan de compétences est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse.

- Engagement : L'accompagnement est un travail d'équipe. Nous allons travailler ensemble pour vous aider à vous épanouir dans votre quotidien professionnel.

Accessibilité

Formation assurée en présentiel : FIM Management s'assure par une visite préalable (ou tout mode d'information adapté) que le lieu prévu est accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

Formation assurée à distance : FIM Management met à disposition des stagiaires dans un espace partagé les documents nécessaires au suivi de la formation. A la demande, un envoi par mail est également réalisé.

Pour toute information complémentaire sur les questions d'accessibilité nous vous invitons à nous contacter pour exprimer vos besoins.

Formatrices

Véronique CAZENAVE, consultante en management et RH

Audrey LABASTIE, Praticienne Bilan de Compétences

Formation Ingénierie Management – 06.25.82.60.57

Véronique CAZENAVE - Formation Ingénierie Management

00 33 559 128 221 - 06 25 82 60 57 - N° SIRET 51888201400013

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 726403907 64 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine